

AVIS DE REPOS HEBDOMADAIRE

OBLIGATOIRE SI APPLICABLE

OBLIGATOIRE SI LA CONDITION S'APPLIQUE

RPC-SUP-008

CONDITIONNEL - à utiliser lorsque le repos n'est pas donné collectivement le dimanche et que le régime applicable impose cet avis. Compléter avec l'organisation réelle.

ÉTABLISSEMENT / SERVICE

RÉGIME OU FONDEMENT APPLICABLE

JOUR(S) ET HEURE(S) DU REPOS COLLECTIF

CATÉGORIES / ÉQUIPES CONCERNÉES

DATE D'EFFET

LIEU ET MODALITÉS DE CONSULTATION DU REGISTRE NOMINATIF

DATE DE TRANSMISSION À L'INSPECTION SI REQUISE

SIGNATURE EMPLOYEUR
